Receuil de textes

Par popie70

Bonjour,

J'envisage de faire un recueil de textes, néanmoins je me pose quelques questions concernant les droits d'auteur. L'ouvrage sera fait presque exclusivement de textes d'autrui, de sujet commun.

La plupart des auteurs sont décédés mais pas tous.

Quelles démarches dois je entreprendre?

Avez vous des articles expliquant clairement mes droits et les leurs?

Sachant que pour certains propos il s'agirait de "citation" totale, d'autres partiels, et que bien sûr la source serait citée. Pour les personnes en vie, une simple autorisation orale ou par mail suffit?

Si vous pouvez m'aider...

D'avance merci